

Bonjour,

La financiere agricole accorde des prets seulement aux gens de 40 ans et moins.Comme j'ai 44 ans je ne suis pas eligible.J'ai un jardin de plantes medicinales.J'aimerais cultiver a grande echelle de l'ail et d'autre plantes.Ma proposition serait de ne pas mettre d'age limite car je crois que ca empeche plusieurs petites fermes de demander du financement

Au plaisir,

Isabelle Gervais